

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER CFDT IC
<http://eepurl.com/gbJxAb>

LES INFORMATIONS DU CSE
INTERCITÉS CFDT | JANVIER 2026

#46

ACTU'IC



cfdt-intercites.org

FOCUS SUR

RÉORGANISATIONS



© GALLIANO GERALD

CONCURRENCE
TER, TRAVELSKI

DIVERS
RH, PLATEAU OPÉRATIONNEL, TECHNICENTRE, ETC

OCEAN
TRANSFERT DES AGENTS

VOTRE ÉQUIPE



VOTRE REPRÉSENTANT SYNDICAL
DAMIEN CHORON



ÉLU TITULAIRE AU CSE IC
CORRESPONDANT DIR IC
Gérald Galliano | 06 11 69 86 19



ÉLU TITULAIRE AU CSE IC
Esteban Zacharie | 06 25 64 34 11



ÉLU AU CSE IC
CORRESPONDANT OCCITANIE
Johann Bedel-Navarro | 06 20 67 70 61

Cfdt: CHEMINOTS
CSE INTERCITÉS



FOCUS

RÉORGANISATIONS

Un climat d'inquiétude règne au sein d'Intercités de manière générale. De nombreuses réorganisations ont étées présentées aux élus du personnel et vont s'enchaîner. Petit récapitulatif de toutes ces réorganisations en cours.

➲ Dans le cadre de Destination 2030, Intercités sera intégré dans une nouvelle structure baptisée DSP où se retrouveront toutes les offres conventionnées (TER et Transilien). **9 postes sont impactés** directement avec changement de hiérarchie mais sans changement de LPA. Intercités garderait des liens importants avec TGV. **Le CPAS de Clermont-Ferrand resterait dans le giron d'Intercités**, ce qui prouve une fois de plus le particularisme de notre activité par rapport à TGV et à TER. La future DSP nous rappelle SNCF Proximités...disparue en 2014.

➲ La Direction Intercités a présenté un dossier de **rattachement des CRL TER et TGV à Intercités à partir de 2026**. Le mouvement devrait durer jusqu'en 2027 et se terminer avec les agents de Valence. Une expertise a été votée en instance du personnel pour éclairer les élus sur l'ensemble des conséquences de cette réorganisation phare.

➲ Dans le même temps, la Direction a proposé une adaptation du dialogue sociale à l'établissement SUNI. L'enjeu était la **mise en place d'instances spécifiques aux tractionnaires à Intercites** (notations, roulements, etc) et l'adaptation de ce qui

existait déjà. En responsabilité, la **CFDT Cheminots** a signé ce nouvel accord qui permet la pleine représentation des métiers de la conduite au sein du CSE Intercités. Notre signature est également un **gage de dialogue de proximité** auquel la **CFDT Cheminots** sera partie prenante. Nous porterons la voix des agents de conduite.

➲ Un projet de **dés imbrication de l'Escale Marseille** entre TGV et Intercites amènera le transfert début 2026 d'une partie des agents de ce périmètre vers le CSE Intercités. **Les agents seraient alors rebasculés sur l'EIGS**. Une expertise a été votée et nous reviendrons vers vous ultérieurement.

➲ Les élus du CSE ont été informés du projet de mise en œuvre et de **création des Directions de Lignes à horizon fin 2026**. Un vote aura lieu début 2026. Là aussi, une expertise a été votée afin d'aider les élus à analyser un dossier épais de plus de 200 pages. Un gros impact sur les directions centrales est à prévoir avec une **désintégration de la Direction des Services**.



© SNCF CONNECT



➲ Enfin, concernant la **fin du bail de la Tour**

Traversière en décembre 2027, la Direction

devait nous transmettre en décembre les premiers éléments et nous annoncer la nomination d'un chef de projet. **Malheureusement, il n'en n'est rien.** A l'approche des prochains EIA et recrutements, cette information est primordiale. La **CFDT Cheminots** à fait part de son mécontentement. Les agents de la Tour Traversière s'inquiètent légitimement pour leur avenir. La **CFDT Cheminots** revendique l'installation des futurs locaux à proximité de la Tour Traversière

ainsi que le regroupement de tous les agents actuellement en poste : **pas de relogement par établissement !**

➲ La **CFDT Cheminots** s'inquiète de ces réorganisations incessantes et du risque accru de RPS. Les expertises devraient nous en dire plus. Ce calendrier chargé ainsi que le déménagement de la Tour Traversière inquiètent de nombreux agents. La **CFDT Cheminots** revendique une stabilité dans les services et refusera toute explosion d'Intercités en diverses entités.

CONCURRENCE

TER, TRAVELSKI

➲ Travelski, filiale de la Compagnie des Alpes (CDA), commercialise un service de train de nuit Paris Gare de Lyon – Bourg-Saint-Maurice pour la saison 2025-2026. Ce service comprenant 660 couchettes et un wagon bar- restaurant effectuera 14 rotations aller/retour entre le 19 décembre 2025 et le 20 mars 2026. Fait avec des voitures d'une autre entreprise ferroviaire, il ne s'agit pas d'un train SNCF. Rappelons qu'une desserte similaire en train de nuit était **assurée par la SNCF**

jusqu'en octobre 2016.

➲ Dans le cadre de l'appel d'offre de la Ligne TER PaDiLy (Paris-Dijon-Lyon), les **agents commerciaux et superviseurs Intercités de Bercy** sont concernés par un possible transfert. Ce transfert au nouvel affectataire devrait avoir lieu pour le SA2030.





DIVERS

RH, PLATEAU OPÉRATIONNEL, TECHNICENTRE, ETC

- ➲ En 2026 les agents au forfait jours 210 bénéficieront de **14 RQ**.
- ➲ Les agents au tableau de service (**hors régime siège**) récupèrent leur 1er novembre 2025. Ils se voient octroyer de 1 Repos Compensateur Férié (RCF) supplémentaires à prendre ou à se faire payer. **Pensez-vous à vérifier vos FIA !**
- ➲ Le projet MacroCos prévoit le déménagement à terme de **tous les COS TGV à Saint-Denis**. En instance du personnel, la direction nous confirme que le plateau opérationnel Intercités (CSIC + STF) n'est pas concerné par cette réorganisation. **Intercités n'est pas non plus demandeur.**
- ➲ Erratum : lors de notre dernier numéro, nous vous avions annoncé la création d'une réserve nationale ASCT à partir de novembre 2026. **Il fallait bien sûr lire novembre 2025.**

OCEAN

TRANSFERT DES AGENTS

- ➲ Reçue en audience, la **CFDT Cheminots** a fait part de son **incompréhension sur le calcul des taux d'affectation** des agents contributeur aux lignes BONALY. Plusieurs agents se sont étonnés de leur taux d'affectations officiel. Ce calcul interroge la **CFDT Cheminots** pour les futurs appels d'offres où il pourrait y avoir des agents contributeurs à plusieurs établissements d'Intercités.
- ➲ La **CFDT Cheminots** exige la prise en compte de critères au plus proches des réalités pour déterminer les taux d'affectation des futurs appels d'offres. La Direction pourrait **s'appuyer sur les managers des**

- ➲ L'arrêt du train de nuit **Paris-Vienne est sans conséquence à Intercités** en Direction Centrale. Idem en ce qui concerne les agents de manœuvres qui étaient des agents de réserve : il ne s'agissait pas d'un roulement dédié.
- ➲ Le Technicentre Paris-Austerlitz, grâce à la connaissance des agents du matériel remorqué et à sa position géographique, pourrait assurer **la maintenance du matériel d'entreprises non SNCF**. Sur demande de l'Etat, des visites de site à des entreprises extérieures ont eu lieu. Cette charge variable s'ajoutera à la charge fixe de maintenance prevue, à savoir

- Le Futur parc Nuit (130 voitures et 30 locomotives)
- Les 40 voitures OUIGO vitesse classique
- Le parc Trains spéciaux (Orient Express...)



© GÉRONIMO POTIER

- équipes** concernées par les transferts pour calculer un taux d'affectation conforme à la réalité du terrain.
- ➲ Pour les agents qui ont reçu leur courrier de transfert et qui viennent d'autres régions que Pays de la Loire, Tour Traversière ou Escale de Bordeaux par exemple, la **CFDT Cheminots** vous rappelle que le refus de votre transfert n'entraîne **aucune conséquence sur la poursuite de votre contrat de travail.**
 - ➲ Nous vous rappelons que vous disposez d'un mois pour signifier votre refus. **Sans réponses de votre de votre part, la Direction considérera que vous acceptez votre transfert pour décembre 2026.**

ENSEMBLE, AVEC LA CFDT ECRIVONS L'HISTOIRE DU CSE INTERCITÉS

© CFDT Cheminots Intercités | Janvier 2026 | Textes Esteban Zacharie, Damien Choron et Gérald Galliano Mise en page Gérald Galliano